

Les crédits

provinciaux de commercialisation, afin de poursuivre les consultations en vue de déterminer ensemble quoi faire du reste.

L'an dernier, le total des subventions s'élevait à 228 millions de dollars. Cette année, cette somme sera réduite de 15 p. 100. Elle sera donc d'environ 193 millions de dollars. Je me permets de faire remarquer que sur ces 228 millions, 106 106 000 sont allés aux agriculteurs québécois puisqu'ils produisent 47 p. 100 du lait de transformation.

La question est donc de savoir si cette réduction de 15 p. 100 pourra être compensée par une augmentation des prix sur le marché. J'ai aussi traité de ce sujet dans l'article dont a parlé le député. Le débat est lancé.

Le ministre a été très clair. Il ne veut faire aucune déclaration à ce sujet pour le moment. Des discussions sont en cours sur la formule à utiliser pour calculer les coûts de production. D'une façon très responsable, l'industrie laitière et tous les intervenants dans ce secteur ont étudié comment le marché pourrait leur permettre et permettre aux producteurs de lait de couvrir leurs frais. Ils se sont conduits de façon très responsable et ont étudié quelles seraient les répercussions de l'augmentation du prix du lait cru sur les transformateurs et sur le prix des produits qu'ils vendent aux consommateurs canadiens.

Je tiens à faire remarquer en outre que l'industrie laitière—je crois d'ailleurs que c'est à cela que fait surtout allusion l'opposition aujourd'hui—le secteur soumis à la gestion de l'offre, et en particulier l'industrie laitière, ne sont pas touchés du fait que nous avons obtenu du GATT un tarif douanier qui les protège. Ces producteurs méritent certainement un certain rendement sur leur investissement, sur le risque qu'ils assument et sur leur structure de gestion. Les producteurs efficaces méritent un rendement équitable, et c'est ce qui leur est réservé. C'est ce que la protection tarifaire prévue leur assure.

• (1330)

Je rappelle aussi aux députés que la production n'est pas tellement l'objet des aléas et des défis du marché. Elle est vendue sur le marché intérieur à 90 p. 100. Il ne s'agit pas du marché des exportations. Les céréaliculteurs de l'Ouest sont quant à eux totalement à la merci des marchés mondiaux. Nos producteurs soumis à la gestion de l'offre n'ont pas à assumer un tel risque.

Ils bénéficient d'énormément de soutien, mais on ne peut chiffrer la valeur de ce soutien, même avec beaucoup de graphiques, de tableaux et de colonnes de chiffres. Ce soutien existe et nous en sommes fiers. Nous allons nous battre tant que nous le pourrions contre les États-Unis et le défi qu'ils posent.

Tout semble indiquer que le GATT prévaut sur l'ALENA, du moins si l'on se fie à ce qui s'est fait jusqu'à maintenant. Le premier ministre a dit franchement au président des producteurs laitiers du Canada et au président de l'UPA—le premier ministre

et moi-même étions présents à cette réunion—que nous avons fait ce qu'il fallait faire, en tant que Canadiens, et que nous allions défendre nos acquis. Voilà ce que nous allons faire.

Nous devons aussi reconnaître, et l'industrie laitière y est disposée, que malgré les réformes accomplies, il en reste encore à faire. Depuis quelques années, je parle de la réforme comme si c'était déjà fait, mais l'industrie peut poursuivre sur sa lancée. L'industrie laitière a montré qu'elle pouvait s'adapter. Elle l'a fait avec succès avec son exploitation de la génétique, ses techniques de commercialisation, ainsi de suite. Les producteurs sont un élément important de cette chaîne. Ceux qui transforment les produits en sont un autre. On fait un peu d'exportations. Les consommateurs sont aussi un élément important.

Il faut absolument que cet enchaînement très efficace rapporte aux producteurs un rendement juste sur leurs investissements, leur structure de gestion et le risque qu'ils assument. Nous allons nous battre pour conserver tout cela et nous espérons avoir la collaboration du Bloc québécois à cette fin, non pas uniquement pour le bénéfice des agriculteurs du Québec, mais des agriculteurs de tout le Canada.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, BQ): Madame la Présidente, je voudrais féliciter chaleureusement le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture pour sa contribution au débat d'aujourd'hui qui consiste à démontrer, noir sur blanc, l'iniquité, la diversification, qu'on va permettre d'une façon tout à fait déloyale dans l'Ouest.

Ce qui m'a particulièrement plu, puisqu'il connaît bien le domaine agricole, c'est lorsqu'il parlait des vaches qui produisent des quantités astronomiques de lait. Je suis fier de vous dire qu'en 1990, la championne laitière, une vache Holstein, résidait dans mon comté, dans la paroisse de Plessisville.

Je voudrais vous dire également que le secrétaire parlementaire ne côtoie pas les mêmes producteurs laitiers que moi. J'ai ici une photocopie d'un éditorial paru dans le journal *Le producteur de lait québécois*, signé par M. Claude Rivard, ce n'est pas un deux de pique, c'est le président du Québec et le vice-président de la Fédération canadienne des producteurs de lait. Évidemment, le titre est *La main trop lourde du fédéral*.

Je voudrais ici contredire le secrétaire parlementaire au sujet de la recherche et développement en agriculture. La hache de M. Martin ne fait pas qu'entailler dans les subsides laitiers ou les subventions au transport. Le gouvernement a annoncé son intention de se retirer complètement, d'ici trois ans, des programmes de contrôle laitier. Comment voulez-vous avoir des vaches championnes au monde, si on ne pratique pas le contrôle laitier? La recherche et le développement sont la pierre angulaire de la production agricole.